



**A.P.E.**

Accueil et Promotion  
des Étrangers

## **Formations linguistiques complémentaires Ateliers sociolinguistiques (ASL)**

### **Public visé et prérequis :**

Migrants primo-arrivants signataires d'un contrat d'intégration républicaine (CIR) et qui souhaitent poursuivre l'apprentissage du français à la suite de la formation linguistique obligatoire OFII. Le parcours OFII doit être terminé pour intégrer les formations complémentaires et les ASL.

### **Objectifs :**

L'objectif de la formation est de poursuivre l'apprentissage du français oral et écrit afin de viser l'atteinte du niveau A1 ou A2 du CECR ; de maîtriser l'environnement social, citoyen et professionnel en France, de faciliter l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

### **Durée :**

Modulable en fonction des besoins des personnes, parcours moyen de 6 mois à raison de 6 à 9,5 heures par semaine.

### **Modalités et délais d'accès :**

Les personnes sont positionnées par Accueil et Promotion des Etrangers (APE), les services sociaux, Pôle emploi, la Mission Locale ou Cap Emploi. Une évaluation diagnostique est réalisée afin de positionner le stagiaire dans le groupe de niveau correspondant à son niveau. Entrées et sorties permanentes. Délai d'attente d'une semaine à 1 mois.

### **Tarifs :**

Formation gratuite.

### **Contact :**

Lynn NOORTHOEK, 02-33-29-10-97  
[accueil.promotion.etrangers@wanadoo.fr](mailto:accueil.promotion.etrangers@wanadoo.fr)

### **Modalités pédagogiques et d'évaluation**

Formation en présentiel et 3 heures par semaine à distance pour le niveau intermédiaire vers le A2, pédagogie actionnelle (actes de paroles réels visés), ateliers vie sociale, citoyenne et professionnelle, évaluations formatives et sommatives.

### **Accessibilité :**

Formation accessible au public en situation de handicap.